

sommes responsables de l'avenir. C'est pourquoi je demande que l'on accepte de reconnaître que dans ce pays, des millions d'animaux continuent de servir à la recherche médicale et scientifique, de reconnaître que pour une raison que je ne comprends pas, le Canada est à la traîne par rapport au reste du monde en ce qui concerne l'élimination des conditions cruelles dans lesquelles des animaux sont utilisés aux fins de recherches médicales et scientifiques. Même si dans des pays comme les États-Unis et la Grande-Bretagne, on utilise encore des animaux, on y reconnaît la nécessité d'un changement et des démarches se poursuivent en vue de substituer aux animaux, dans la culture de tissus, des ordinateurs et autres méthodes nouvelles de recherche.

J'ai été fort intéressé de lire l'autre jour qu'on a créé aux États-Unis le premier institut de recherches qui n'utilise pas d'animaux de laboratoire. Il s'agit du Walter Hadwen Trust for Humane Research qui a recours à des techniques de culture de tissus, de cellules, d'organes, de robots, à des films et des ordinateurs. Selon ce que j'ai lu dans ce magazine scientifique, grâce à ces techniques avancées, l'institut pourrait fort bien devenir un des principaux centres mondiaux de recherche sans avoir recours à des animaux.

Je souhaiterais à tout adulte canadien, en tout cas à tous les députés, d'avoir l'occasion de visiter des laboratoires qui utilisent des animaux pour mener à bien leurs recherches. Ils seraient non seulement horrifiés, mais encore frappés de stupeur. Je pense aussi que le public devrait lire les publications véridiques et spécialisées qui fournissent des renseignements sur le genre d'expériences auxquelles on se livre et qui témoignent des souffrances endurées par les animaux utilisés aux fins de recherches.

Je me rends compte que les lois canadiennes divergent dans ce domaine. Je sais très bien que, si certaines provinces ont pris des mesures, d'autres n'ont rien fait. Je sais parfaitement bien que l'Assemblée législative de l'Ontario a adopté récemment le bill 194. Mais rien ne garantit—à en juger, en tout cas, par ce que nous voyons présentement—que le précédent ontarien sera imité par d'autres provinces.

Il y a lieu de signaler que cette mesure législative ne s'applique pas aux laboratoires qui relèvent de la juridiction fédérale. De plus, il est raisonnable d'espérer, je pense, que le gouvernement fédéral devrait donner l'exemple et obtenir le consentement des provinces afin d'établir des normes nationales qui seraient appliquées par une direction des inspections du Canada au lieu de onze.

Cela dit, les députés comprendront, du moins je l'espère, pourquoi j'estime que nous sommes en retard en étudiant seulement maintenant le traitement, l'utilisation, en fait l'abus, des animaux pour fins de recherche et en découvrant pourquoi le Canada n'utilise pas les techniques modernes au lieu de persister à utiliser des animaux pour fins de recherches médicales et scientifiques.

Puis-je traiter très brièvement du piégeage. Sauf erreur, on prend au piège au Canada annuellement environ quatre millions d'animaux pour fins commerciales. La majorité de ces animaux sont exportés et pour des raisons de commodité et d'économie, ils sont pris au moyen de pièges qui retiennent la patte ou de pièges à mâchoires d'acier.

Ni le piège qui attrape la patte ni celui à mâchoires d'acier ne tuent sur-le-champ: ils ne font qu'attraper. Les piégeurs ne vont habituellement voir leurs lignes que toutes les deux ou trois semaines et pendant ce temps, les animaux qui ont été pris meurent de faim ou de froid et il arrive même qu'ils se dévorent la patte pour essayer de se libérer.

Si la chasse au piège doit se poursuivre, et bon nombre de gens comptent sur ce métier pour assurer leur subsistance, et bon nombre de femmes pour se procurer une parure—mais je n'ai jamais bien compris pourquoi les femmes ne savent pas que la beauté n'a besoin d'aucun ornement—nous pouvons certainement faire une étude et présenter des propositions visant à l'utilisation de pièges qui tuent instantanément, même s'ils sont plus coûteux, au lieu du piège à patte ou du piège à mâchoires d'acier. Ces pièges existent. Nous avons le «conibear», le «northern killer», le «mohawk», le «compensator», le «Canada», le «fisher» ainsi que le CX13 et le CX14. S'ils ne sont pas en production, je crois qu'un ou deux de ces pièges sont à l'essai. Pour ce qui est de tuer des animaux à des fins commerciales, si nous avons le moindre respect de compassion ou d'humanité, nous tiendrions à ce qu'un comité entende les témoignages d'experts, et présente un rapport.

• (5.10 p.m.)

Quant à la conservation, cette question m'intéresse vivement. Nous n'avons qu'à lire les journaux et les revues pour savoir qu'un grand nombre d'espèces ont maintenant disparu du continent nord-américain, et plusieurs ici même au Canada sont menacées d'extinction d'ici quelques années. Ce serait malheureux si, tout en appréciant les beautés de la faune, des animaux, des oiseaux et des poissons, nous devions, à cause de notre ignorance, de notre stupidité ou de notre inertie, nous excuser auprès de nos enfants en leur disant: Désolés, mais ces animaux n'existent plus, sauf peut-être dans les zoos. Nous avons une responsabilité.

Malheureusement il n'existe pas d'informations détaillées et précises sur tous les aspects du Canada, mais je ne crois pas qu'il y ait grande différence entre ce qui se passe au Canada et ce qui se passe aux États-Unis. Le ministère américain de l'Intérieur annonçait justement la semaine dernière que trois autres types d'animaux, huit types d'oiseaux et onze types de poissons étaient actuellement menacés d'extinction aux États-Unis. Sur la liste du ministère de l'Intérieur figurent aujourd'hui 101 espèces en danger, y compris 14 types de mammifères, 50 types d'oiseaux, 7 types de reptiles et d'amphibiens et 30 espèces de poissons. Selon ce ministère du gouvernement américain; toutes ces espèces sont menacées d'extinction.

Il y a au moins deux ans qu'on a commencé à bouger aux États-Unis. Quand commencerons-nous au Canada? Il me semble qu'une action immédiate est requise, et c'est pourquoi j'espère que ma proposition sera acceptée aujourd'hui afin que des études soient entreprises par le comité permanent de la Chambre. De plus, ce comité devra aussi étudier le rapport de la conférence des conservateurs du Canada. Il y a deux jours, on pouvait lire dans les journaux qu'une résolution demandant au gouvernement fédéral et au gouvernement territorial du